



A MESDAMES ET MESSIEURS LES ADMINISTRATEURS DE FNE

Pavie, le 18 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

L'Association Botanique Gersoise est née en 2003 à l'initiative de quelques passionnés de flore sauvage, qui souhaitent en améliorer la connaissance dans le Gers. Composée uniquement de membres actifs bénévoles, elle s'est donnée pour mission la connaissance et la promotion de la flore sauvage du Gers (inventaire, porter à connaissance, valorisation, protection). Nous comptons aujourd'hui 90 adhérents.

Nos 2 principaux chantiers sont :

- **L'inventaire de la flore gersoise** : l'objectif est de recenser, par de nombreuses prospections dans tout le département, l'ensemble des espèces gersoises, et faire ressortir les richesses naturelles du Gers. Nous avons déjà réalisé à ce jour plus de 30000 observations, recensé plus de 1000 espèces, dont 31 protégées. Ces résultats sont partagés avec des partenaires tels que le Conservatoire Botanique de Midi-Pyrénées, représentant le Muséum National d'Histoire Naturelle, dont nous sommes partenaires par convention, et à travers eux avec l'Etat via les programmes de ré-actualisation des ZNIEFF par exemple.

- **La promotion de cette richesse naturelle auprès d'un large public** ; nous réalisons des sorties de découverte accessibles à tout le monde, des expositions (orchidées, patrimoine naturel du Gers...), des conférences dans les communes ou auprès d'autres associations locales, et diffusons des documents de sensibilisation et de vulgarisation (posters sur les espèces protégées, site internet ...).

Lorsque nous découvrons des stations d'espèces sensibles ou remarquables, nous en faisons part aux élus, institutions et aménageurs concernés, afin qu'ils puissent les prendre en compte dans leur projet.

Notre agrément en tant qu'« association de protection de l'environnement » en 2007 nous a permis d'être reconnus comme acteurs de la protection de l'environnement de notre département, et de participer à certaines commissions en tant qu'expert « nature » (Commissions d'aménagement foncier,...).

Nous ressentons aujourd'hui le besoin d'aller plus loin en matière de protection et de positionnement de l'A.B.G. vis-à-vis de la préservation du patrimoine biologique du département, même si nous effectuons un maximum de porter à connaissance auprès de l'Etat et des collectivités.

C'est pourquoi nous souhaitons devenir membres de FNE. Nous pourrions alors vous apporter notre connaissance et notre expertise locale de la flore et des milieux naturels lorsque vous êtes saisis pour avis sur des projets d'aménagements, de destruction d'espèces protégées, etc., dans le Gers. Nous pourrions, de notre côté, vous saisir directement ou vous demander votre appui lorsque nous constatons des menaces ou atteintes à des espèces et/ou habitats patrimoniaux.

Nous avons bien pris connaissance de vos statuts et votre « philosophie » auxquelles nous sommes prêts à adhérer.



Aussi je vous remercie d'accorder toute votre attention à notre demande d'adhésion à la Fédération Nature Environnement.

En attente de votre décision, les membres du conseil d'administration de l'ABG restent à votre disposition pour toute information complémentaire sur la vie associative de l'ABG.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, d'accepter l'expression de mes meilleurs sentiments.

Pour l'ensemble des administrateurs de l'ABG,

Le Président,

Hervé BELLAT

Coordonnées :

Hervé BELLAT, Président 0628055016

Claire LEMOUZY, secrétaire 0562071473

Bernard LASCURETTES , trésorier 0678721067